

*Mission Permanente
du Royaume du Maroc*



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية

Genève

جنيف

**13^{ème} session du Groupe de travail sur
l'Examen Périodique Universel**

Examen des Philippines

Intervention de la délégation marocaine

Genève, le 29 mai 2012

Madame la présidente,

Je voudrais, tout d'abord, souhaiter la bienvenue à S.E. et le féliciter, au nom de ma délégation, pour la présentation du rapport national des Philippines. La qualité de ce dernier reflète amplement les efforts du Gouvernement des Philippines pour la promotion et la protection des droits de l'Homme.

A cet égard, ma délégation prend note avec satisfaction des informations fournies, de manière très détaillées, au sujet du suivi qui a été réservé à chacune des recommandations découlant du premier examen des Philippines en 2008.

Madame la présidente,

Ma délégation félicite le Gouvernement des Philippines pour les stratégies adoptées en matière des droits de l'homme durant les dernières années, en particulier le contrat social avec le peuple philippin, dans lequel sont recensés les thèmes clefs pour la promotion et la protection des droits de l'Homme.

Ma délégation considère cette initiative comme une bonne pratique qui instaure la prise en compte systématique des droits de l'Homme en tant qu'instrument au service de la bonne gouvernance et de l'efficacité. Aussi, nous encourageons les Philippines à partager cette expérience avec la communauté internationale.

Dans ce contexte, ma délégation souhaite avoir de plus amples informations sur les axes principaux de ce contrat, en particulier en ce qui concerne la lutte contre la corruption et contre la pauvreté.

De même et étant donné le rôle de la délégation philippines dans l'élaboration et l'adoption de la déclaration des NU sur l'éducation et la formation aux droits de l'Homme, mon pays souhaite savoir si ce contrat comporte un volet relatif à cette thématique.

Enfin, Madame, la Président, ma délégation souhaite formuler la **recommandation** suivante :

*** Poursuivre ses efforts de promotion de l'éducation et la formation aux droits de l'Homme, en particulier pour le renforcement des capacités des agents chargés de l'application de la loi.**

Je vous remercie Madame la Présidente.